



L'En'robé

Bulletin d'information des salarié-e-s des cabinets d'avocats n°293

Non au recul de l'âge de la retraite. C'est dans la rue et par la grève que l'on gagnera

Nous pouvons et devons gagner, pourvu que l'on s'y mette tous. Mais nous gagnerons cette bataille contre cette réforme inique qui recule l'âge de la retraite que par la grève, les manifestations et le blocage du pays. Il faut faire plier le gouvernement et le patronat par tous les moyens possibles. Il faut arrêter le travail, bloquer la production, construire partout des manifestations encore plus importantes que les précédentes pour montrer notre détermination à gagner.

Le jeudi 9 mars, les organisations de jeunesse appellent au débat d'une grande mobilisation, tant dans les lycées que dans les universités. De nombreux secteurs comme la RATP, les cheminots, l'énergie...ont appelé à une grève reconductible. D'autres secteurs devraient les rejoindre. C'est dans chaque entreprise, chaque service et établissement, chaque lieu de travail que la question de la grève reconductible doit être posée.

Cette grève reconductible peut prendre plusieurs aspects, d'un arrêt de travail par journée entière à quelques heures par jour, tous les deux jours... C'est ensemble qu'il faut le décider. Mais c'est une nécessité. En effet, l'histoire nous montre que la grève par procuration ne fonctionne pas. Pour gagner, il faut s'y mettre tous, partout et en même temps. Il n'y a pas les « secteurs-clés » et ceux qui pourraient les soutenir.

Si nous voulons l'emporter, c'est tous ensemble. Non seulement il nous faut faire reculer le gouvernement et le Medef sur cette réforme, mais nous devons imposer le retour à la retraite à 60 ans et aux 37,5 annuités.

C'est pourquoi la Fédération CGT des sociétés d'études appelle à une grève du 8 mars au 31 mars 2023. L'objectif est de permettre à chacun de s'organiser dans chaque entreprise pour arrêter le travail selon des occurrences à définir ensemble et de participer à des initiatives territoriales.

Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « *Avocats* »

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes